

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE

**Lot n°1 : Liasses autocopiantes, dossiers, imprimés sécurisés et simples
(Réservé EA et ESAT)**

Lot n°3 : Carnets de santé de maternité

Lot n°4 : Carnets de santé de l'enfant

Lot n°5 : Reprographie de documents divers

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre de la consultation ci-dessus référencée, le Département a été saisi de demandes de renseignements complémentaires par la plateforme du profil acheteur Maximilien, pour lesquelles les réponses ci-après sont apportées à l'ensemble des candidats ayant retiré tout ou partie du dossier de consultation. Ces informations complémentaires font partie intégrante du DCE publié.

Question n°1 du 28/08/2026

S'agissant du lot 3 - Carnet de maternité :

Concernant le carnet de maternité, **indiqué sans rabat**, le BPU prévoit les options suivantes :

- 1 cahier supplémentaire de 4 pages ;
- 2 cahiers supplémentaires de 4 pages ;
- 1 flyer A5 encarté.

1. Concernant le flyer A5 encarté, pouvez-vous préciser :

- Le grammage et le type de papier attendus **> papier offset blanc 90g/m².**
- Son emplacement et son mode d'intégration dans le carnet, celui-ci étant indiqué sans rabat : doit-il être simplement jeté en début ou en fin de carnet ? **> inséré (jeté) en fin de carnet**

2. Concernant les cahiers supplémentaires de 4 pages, pouvez-vous préciser :

- Le grammage attendu **> papier offset blanc 90g/m².**
- Leur emplacement dans le carnet **> les cahiers supplémentaires viendraient en début et fin du modèle standard soit pour 1 cahier : deux pages au début et deux pages à la fin ou pour deux cahiers : 4 pages au début et 4 pages à la fin.**
- Leur mode d'intégration : doivent-ils être intégrés à la piqûre du carnet (agrafé 2 en début et 2 en fin) ou simplement jeté en début ou en fin de carnet ? **> intégré à la piqûre suivant schéma ci-dessus**

Réponse apportée par le Département : en gras ci-dessus

Question n°2 du 28/08/2026

S'agissant du lot 4 - Carnet de santé de l'enfant :

1. Concernant les cahiers supplémentaires de 2 pages mentionnés au BPU du carnet de santé, pouvez-vous préciser leurs caractéristiques et leur mode d'intégration dans le carnet :

- Quel est le grammage attendu ? **> papier offset/recyclé 80 g comme pour l'ensemble des cahiers du carnet**
- Ces cahiers doivent-ils être jetés en début ou en fin de carnet ? **> les cahiers supplémentaires viendraient en début et fin du modèle standard soit pour 1 cahier : deux pages au début et deux pages à la fin ou pour deux cahiers : 4 pages au début et 4 pages à la fin.**
- Doivent-ils être intégrés à la piqure du carnet (agrafé), avec 2 en début et 2 en fin de carnet ? **> intégré à la piqure suivant schéma ci-dessus**

2. Concernant le flyer, pouvez-vous préciser le grammage et le type de papier attendus ?

Souhaitez-vous un papier identique à celui prévu pour le dépliant PMI, soit un couché mat 115 g/m² ? **> OUI**

Réponse apportée par le Département : en gras ci-dessus

Question n°3 du 28/0/2026

Concernant le CCAP, page 14, article 4.4.2 « Conditions et lieux de livraison », vous indiquez pour les lots 1, 3 et 4 :

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département – Service imprimerie

Face au 14, rue de la Fontaine la Reine

Bâtiment A – 1er sous-sol

77000 MELUN

Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit du seul point de livraison pour les carnets de santé et les carnets de maternité et préciser, si d'autres points, étage ou non ?

Réponse apportée par le Département :

Comme indiqué dans le CCAP, il est confirmé que pour les prestations des lots 1 – 3 – 4, les livraisons sont centralisées en un seul point de livraison : Service imprimerie du Département (pas d'étage).

RAPPEL : Date limite de réception des offres : le jeudi 24 septembre 2026 à 12 heures.

Service Achats Généraux